dans l'exil. Mulgré toutes les avances, touvernement révolutionnaire, M. Cass, qui saà sa disposition. Dans l'intérieur de Rome venir, tous les moyens sont bons. il prit sous sa protection et il sut défendre efficacement un grand nombre d'établissements religioux contre les menaces et les

aux Etats-Unis. Lui-môme échangerait a- persécutor; mais la détruire, jamais." lors son titre de chargé d'affaires contre celui de ministre plénipotentiaire, et une vraie légation américaine serait installée à Rome, ce qu'un des prélats de l'Union soit revêtu de

C'est ainsi que se conduit vis-à vis du Saint- récemment désolé cette paroisse : Siège un gouvernement protestant. Nous n'avons pas besoin de saire ressortir l'opposi- dans la nuit du mardi, 8 avril. A c.nq milles a ôté des assaires de réclamation pour me les tion de cette conduite avec l'attitude prise par environ au dessus de l'église de St. Aimé, sur un autre gouvernement protestant. L'améri- la côte nord de la rivière, un fragment consi que sait pratiquer la tolérance et la liberté; dérable de terre, d'une étendue de près de elle respecte les droits de ses citoyens catholi- huit arpens de front sur treize de profondeur, ques. L'Angleterre ne connaît que l'intolé- s'est détaché tout-à-conp et s'est ébonlé dans loux à un autre Avocat ; il n'est pas étonnant rance et le despotisme fanatique d'une église les eaux avec un bruit formidable. Deux jalouse et tracassière; elle charge de chaînes maisons et plusieurs granges ont été envelopla conscience de ses sujets catholiques en at- pées dans cette catastrophe; une femme et un lui. tendant qu'elle leur ouvre ses prisons. Le enfant y ont perdu la vie. Leurs cadavres monde jugera ces pharisiens de la liberté.

Nous avons déjà en l'occasion de faire observer que la ville de Rome est pleine d'An- tants de St. Aimé, car ils ont fait encore d'auglais. Il y a dans ce nombre beaucoup de tres pertes. Cinq ou six mille cordes de bois catholiques convertis; quelques uns même ont empilées sur les bords de la rivière Yamasnous ayons la consolation de voir encore se proviste que par suite de l'éboulement désassaire un certain nombre de ces retours si ar- treux que je viens de raconter. Nombre de dem nent invoqués. Mais la moitié de cette bateaux ont été broyés ou endommagés concolonie britannique est protestante, et nous siderablement. Ces dommages au total sont Bureau des Terres qui s'applique aux Officiers avons des motifs de croire qu'elle renferme un évalues à pres de huit mille louis. Les pau- de Milice dont les noms ne se trouvent pas grand nombre d'Anglicans zélés, chargés par vres gens sur qui ces malheurs pesent sont sur les puy-lists; qu'il s'en prenne alors au Lord John Russell et l'épiscopat anglais de preuve de résignation et se soumettent sans gouvernement et non à son employé public faire de la propagande dans la ville éternelle. | murmurer aux décrets de la providence." Un évêque protestant est à la tête de cette Nous apprenons d'autre source que l'ébon- te règle qui a en lien, pour des réclamations mission; il est secondé par un grand nombre lis dont parle notre correspondant a obstrué le semblables à celle du Capitaine Mailloux et de ministres. Leur prosélytisme s'attaque sur- lit de la Rivière Yamaska sur une étendue de longtemps avant que celle-ci ait été admise, citer un honorable ecciesiastique qui, depuis à une hanteur considérable de chaque bord. plus de deux mois, est en burte aux insidieuses cajoleries et aux attaques incessantes d'un ministre anglican et de toute sa famille. Bien entendu que flatterie, promesses et attaques sont sans fruit. On peut quiter l'erreur pour embrasser la vérité : les Newman, les Spencer, les Campden, les Fielding en sont de glorieux exemples; mais pour passer de la vérité à l'erreur, il faut y être poussé par de vils instincts, par l'intérêt ou par la passion sen-

Aussi, si les ministres anglicans réussissent à faire quelque conquête nous leur prédisons que cette conquête sera une âme de peu de vertu, un cour de peu de pureté, un esprit de peu de doctrine. Ce n'est pas anjourd'hui que leur zèle travaille, dans la ville sainte, à séduire les âmes et à détacher du giron de l'Eglise les membres du sanctuaire. Eh bien! qu'ils comptent leurs conquêtes : ils en trouveront trois on quatre; si ensuite ils veulent estimer à leur juste valeur ces transfuges du catholicisme, hélas! ils seront forcés de reconnaître que la valeur en est bien minime, et qu'ils n'ont acquis que quelques moines déjà chasses de leurs convents et dégradés par l'Eglise. Qu'est-ce, en effet, qu'un Gavazzi, un Achilli, un de Sanctis? Gavazzi est un barnabite expulsé de sa société, soumis à des pénitences publiques, la honte du clergé. Achilli est un dominicain chassé honteusement de son ordre pour immoralité, renfermé plusieurs fois dans les prisons ecclésiastiques et abruti par le vice. De Sanctis est un religieux de l'ordre des Infirmes, curé de la Madeleine, qui, pour se soustraire au jugement du tribunal ecclésiastique appelé à venger ses turpitudes, s'ensuit clandestinement en compagnie d'une Anglaise qui avait payé son apostasie, et qu'il a depuis épousée. Gavazzi et Achilli ont, à son exemple, contracté en Angleterro des maringes sacrilèges. Voilà les convertis à l'anglicanisme! La main sur la conscience que les anglicans de bonne soi nous disent si de pareilles conquêtes valent l'argent qu'elles ont couté.

"Nous avons cru devoir rentrer dans ces détails afin de montrer les efforts que fait Phérésie pour implanter dans la Péninsule le protestantisme. Si nous voulions rappeler ce qui se pusse en Piemont, nous y trouverions des preuves bien autrement nombreuses, bien et prussion travaille aussi ouvertement à Ro- McLeod, était ivre ainsi que sa malhoureuse

un gouvernement protestant envoyer ses vais- merston en Italie. Democratiser le pays et en mourut le lendemain. sounx au secours du Pape exilé et les mettre le protestantiser voilà son but, et pour y par-

Nous craignons même que sa politique rénouvelle vigueur dans l'échec qu'il vient d'éexactions du Triumvirat et d'un autre agent prouver, et dont il ne se relèvera pas, quoid'un peuple qui se dit libéral aussi, mais qui qu'il soit revenu aux affaires. Une grande lun'en a que le nom ; nous voulons parler du mière s'est faite dons les discussions qui ont cès de la victime. Le jury d'enquête rendit sieur Freeborn, agent de l'Angleterre. Le en lieu dans les deux Chambres du Parlement. M. Cass, qui parla avec force et avec autori- ces fiers protestants avaient envoyé à Rome, ton le procès qu'il tui faudre subir. té. Partout où il putarborer son drapeau pro- il y a quelques semaines, un agent secret tecteur il le fit avec empressement et avec dont la mission était d'obtenir du Pape, sinon une bienveillance qui doublait le prix de ses l'abrogation complète, au moins l'adoucissement de l'acte rétablissant la hiérarchie ca-Aussitôt que le gouvernement pontifical eut | tholique. Cette nouvelle n'est pas sans conété rétabli, M. Cass se mit en relation suivie tradicteurs, et elle a, jusqu'à présent besoin avec lui. Tous ses efforts, sous l'inspiration de confirmation... Bien entendu que la misde son gouvernement, ont eu pour but de ren- sion anglaise aurait eu le même succès que la dre plus étroits les liens d'amitie et de bien- mission piemontaise,, et que le Saint-Père seveillance qui existent entre les deux Etats- rait resté mébranlable sur le terrain de son C'est dans ce but qu'il a entamé les négocia- droit et de la vérité. On a beau dir ; et beau tions qui viennent d'aboutir, si nous sommes faire, la hierarchie catholique est rétablie bien informés, afin qu'un Nonce fut envoyé elle sera maintenue. On pourra l'attaquer, la

La Minerve de landi contient le récit de auprès du Saint-Siège. Le Nonce résiderait quelques dévastations produites sur les bords à New-York, le centre le plus important, au de la rivière l'Assomption et de l'inondation point de vue catholique, de l'union-américaine. | partielle du village par la crue subite des caux | On ajonte même que le Saint-Siège aurait le S du courant. La destruction du pont des sionnels, il était impossible à mon père, quoitrois ou quatre internonces dans d'autres villes moulins de l'Achigan et de celui de M. J. Bte. de la République. Enfin, on assure que le Racette érigé sur la même rivière, avait cabinet de Washington demande avez instan- été le résultat du resoulement de la rivière.

Un correspondant de St. Aimé nous transl'auguste caractère et des hautes prérogatives met, à la date du 12 avril, les détails suivants | Terres, mais en la possession même de Madasur les désastres d'un genre analogue qui ont

"Un accident déplorable s'est produit ici ont été retrouvés. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

"Dieu visite ce printemps les braves habi-

tont aux membres du clergé,et nous pourrions près de vingt arpens, et a fait refluer les eaux | quoique pourtant je ne susse nuilement inter-Les dégâts occasionnés par la déviation du cours de la Rivière sont considérables.

> t'ent la proclamation convoquant les chambres pour le 20 mai prochain.

> Depuis quelques jours la temperature n'a cessé d'être froide sans parler des pluies intermittentes et de la grèle qui hier encore attristaient la saison printanière à son début-Dix berges chargées de bois ont déjà fait

apparition dans le port.

Le Montreal et le Sydenham partiront lundi de Montréal pour Québec.

Lundi dernier, M. le Juge Bruneau a fait une lecture sur les " Actions," d'une manière, diton, fort instructive, car nous n'aviens pas l'avantage d'être présent à la séance. Il continnera lundi soir prochain, à la salle des Odd-Fellows, grande rae St. Jacques, sa disser-

tation sur le même sujet.

ELECTION DE HALDIMAND. - Mardi soir s'est accomplie l'élection de ce comté en faveur de M. W. L. McKenzie, colui des quatre candidats auquel ses nombreux adversaires dans la presse avaient prédit la défaite la plus signalée. M. Case, que l'on croyait sûr de la victoire, n'a obtenu que 113 voix. Ce dénouement de la dernière campagne électorale de Haldimand aura déjoné nombre de calculs, mais nous ignorons avec bien d'autres qu'elle en sera la portée réelle dans la balance parlementaire. Nons savons seulement que depuis l'an dernier M. McKenzie a été successivement blamé par les annexionistes et par les organes ministériels : ceux-là le jugeant trop hostile à l'annexionisme, ceux ci le sup posant être "cleai-grit" un peu fonce. Au fait, M. McKenzie est le seul qui soit en état d'en donner positivement des nouvelles.

Le partage des voix est comme suit : McKenzie, 462

INTEMPERANCE. - Vendredi, le 28 mars, un meurtre a été commis à Norval(H. C.) par un antrement concluantes de cette propagande; individu agissant sous le fatal empire des mais à quoi bon! si le prosélytisme anglienn boissons ennivrantes. Cet homme appelé

me et à Florence, où les gouvernements sont femme. Ils se prirent de querelle ensemble, face de notre France. Le jubilé, cette mistes les sollicitudes, toutes les cajoleries du gou- loin de favoriser leurs efforts, on peut deviner et, dans le feu de la colère de plus en plus sion toute céleste, se fait avec des succès proce qu'il se permet dans un pays où le Pouvoir excitée par le délire sauvage auquel tous deux voit distinguer la liberté de l'anarchie, se tint a des tendances qui s'harmonisent si bien obéissaient, McLeod s'arma d'une bêche et éloigne des hommes qui avaient usurpé le avec les doctrines protestantes : c'est encore en frappa si cruellement sa compagne à la tête | faiblir se fortifie de plus en plus et survit avec pouvoir. C'est à ses soins qu'on dut de voir la un des fruits de la politique de Lord Pal- et sur toutes les parties du corps, que celle-ci

McLeod vit nu moyen d'une pension de recoups qu'il lui avait si barbarement infligés, volutionnaire etanti-catholique ne puise une il partit pour Toronto afin d'y toucher un quartier de sa pension, mais on l'arrêta à Cooksville le jeu li suivant. Le coroner ouvrit une enquête touchant les causes du déun verdict de " homicide involontaire " contre beau collège de la Propagande sut sauvé par | Du reste, il paraît que pour conjurer l'orage | McLeod qui attend sous les verroux à Hamil-

> Le Toronto Patriot en publiantee fait, ajoute que le prisonnier et sa femme passaient pour faire un très manvais ménage, pour être inquereller et battre ensemble lorsqu'ils y étaient provoqués par l'ivresse.

BCORRESPONDANCE.

M. Barthe et L'Avenir Monsieur le Rédacteur,

L'Avenir d'hier revenant à la charge avec M. Barthe, permettez-moi de répondre briévement à leurs nouvelles accusations et nouveaux avancés.

1°. Après que j'ai en reçu de Madame Mailloux mes honoraires pour services profesqu'en dise M. Barthe, de créer toutes sortes d'embarras et de difficultés à la livraison des scrips, par la bonne raison que les scrips n'ètaient plus en la possession du Bureau des me Mailloux; je nie donc formellement cet avancé de M. Barthe.

29. M. Barthe dit qu'un de ses cliens lui confier; d'où je conclus que ce client avait plus de confiance en moi qu'en M. Barthe. 3 °. Les \$30 dont parle M. Barthe avaient été précédemment offertes par Madame Mailalors que je les aie reçues pour les mêmes services professionnels qu'on demandait de

4°. M. Barthe prétend avoir produit au Bureau des Terres" une description écrite de 'accontrement" du Capitaine Mailloux; rien de semblable n'appert à ce Bureau-là.

5°. M. Jean Langevin (je suis autorisé à le dire) nie avoir fait entendre ou dit à M. Barthe que "l'absence du nom de M. Mailloux sait à Rome leur abjuration, et il y a lieu ka, ont été entrainées dans son cours tant par des pay-lists rendait la production de toute d'espérer que l'hiver ne finira pas sans que l'esset de la débacle qui est survenue à l'im- autre prenve inutile," et encore moins d'avoir vonlu vendre on acheter aucuns scrips pour lui on pour d'antre.

6 ° L'Avenir ne trouve pas juste la règle du dont le devoir était de mettre à exécution cetressé dans l'affaire.

70. L'Avenir affirme que le Capitaine Mailloux (il ne dit pas lequel) n'a pas serv dans le Corps des Voyageurs Canadieus. 11 me La Gazette Officielle de samedi dernier con- suffit à moi de l'affidavit d'un Officier commissionné de ce Corps qui déclare le contraire sons serment, preuve admise par le gouver nement.

8º. L'Exécutif a trouvé que les plaintes et accusations de M. Bartne n'étaient nullement tondées, comme le prouve la lettre suivante publice par M. Barthe, à qui je laisse la responsabilité de la traduction.

" DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

"Toronto, 9 Avril 1851. " Monsieur, -- j'ai à vous informer, au sujet de votre lettre d'accusation contre M. Langevin, de la Branche du Département des Terres de la Couronne du Bas-Canada, en date du 26 Janvier dernier, relative à la réclamation du Capitaine Joseph Mailloux, qui a servi durant la dernière guerre, que M. " Langevin ayant recu injonction d'expliquer " sa conduite, l'a fait par sa lettre du 14 de " Février, et que j'ni à vons informer, j'esti-" me être parfaitement satisfactoire." J'ai l'honneur d'être,

> Monsieur. Votre obeissant Serviteur, J. H. PRICE.

J. G. BARTHE, Ecr.

En voilà assez, M. le Rédacteur, pour faire voir que M. Barthe a accusé sans justes motifs, et que dans tonte cette affaire nous avons agi, mon père et moi, en stricte conformité à notre devoir. Maintenant je prends conge de M. Barthe et de son journal, auquel je laisse l'honneur d'avoir accusé et condamné, avant d'entendre la défense qu'il n'a pas osé publier.

J'ai l'honneur d'être Monsieur le Rédacteur, Votre bien obligé Serviteur, HECTOR L. LANGEVIN.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 18 Mars 1851.

Monsieur le Rédacteur, (Suite et fin.)

Une époque de joie et de consolations d'entrée et de sortie par les deux portes en Une époque de joie et de consolations d'entrée et de sortie par les deux portes en mage du port et des débarcadères des chemins de fer. religieuse, vient de s'ouvrir sur toute, la sur- question, au vu et su du propriétaire et avec Prix éganx à ceux des hôtels où il y a table d'hôte:

digieux. Partout il dépasse toute attente et prouve que le sentiment religieux loin de s'afgloire à toutes les vicissitudes auxquelles nore société est en butte depuis si longtemps. Les royaumes et les empires passent,à dit Bostraite. Avant que sa semme ne succombat aux suet, seule la religion demeure parce qu'elle est l'œuvre de Dieu.

En attendant mieux, messieurs et mes dames les Parisiens et Parissiennes goûtent en paix les particulières donceurs de la grippe, maladie assez benigne quand elle ne conduit pas un malade au tombeau dans 24 heures. Il parait que tous les habitans de Paris veulent en tâter un peu plus, un peu moins. C'est une maladie devenue à la mode pour quelques jours; c'est un petit hochet pour faire diversion aux inquiétudes de l'avenir. - Deux illustrations espagnoles residant actuellement tempérants à l'excès, et dans l'habitude de se | à Paris, MM. Donoso Cortez et le marétous deux ont tronvé qu'elle était de bon goût. Ce qui ne leur empêche pas, oiseaux de

> Le remplaçant du maréchal Dode de la Bremerie, récemment décédé, est déjà nommé. C'est au général Excelmans qu'on a accordé cette haute dignité. Le vou de la majorité permis de faire en de tels cas. des Français s'était porté sur l'illustre commandant en chef de l'expédition de Rome, le général Oudinot de Reggio, envers qui la sion de culpabilité contre le désendeur. Ver-France a contracté une dette d'honneur et de | dict est rendu en consé juence et le défendeur reconnaissance; mais le conseil de l'Elysée en a jugé autrement, et le si loyal et si brave général est encore une fois sacrissé à de mesquines passions.

Le cabinet anglais est replâtré!.. Il a présenté une seconde édition de son bill. Le projet primitifétait divisé en trois articles. Le ler frappait d'une amende de 100 liv. st. tout catholique qui prendrait un titre ecclésiastiroyaumes; le second interdisait toute donation saite au dignitaire revêtu de ce titre illégal; le 3c déclarait la donation nulle et non avenue et la confisquait au profit de la couronne Les deux derniers articles sont supprimés, seul ci coups; on a supprimé les coups, mais on a laissé l'outrage. C'est le ridicule dans l'im-

Le nonce romain, Mgr. Fornari est de retour Rome de son voyage de Paris. Les nouvelles qu'il a apportées sont fort rassurantes et l'armée française se trouve réduite à 7,000 hommes. Apart cela tout y est bien tranquille; les étrangers y affluent et veulent voir le souverain pontife.

Voilà, Monsieur, les impressions de la quinzaine; elle ne sont certes pas gaies, mais a-ton bien le courage de rire quand tout chancelle autour de soi, et quand des ouvriers sans travail pressés par la misère, font entendre des pareles peu rassurantes pour la sécurité.

Votre toat devoué L. M. C.

TRIBUNAUX

Sessions de Quartier.

Montréal, 9 avril 1851.

Présent : S. H. le Juge Guy.

Joseph Allard subit son procès pour être enré le 17 décembre de vive force (forcible entry,) et s'être maintenu en possesion de partie ou de moitié d'une maison située en la paroisse de la Pointe Claire, la propriété de Louis Charlebois, de la cité de Montreal.

Le défendeur occupe, depuis octobre 1849, une terre à la Pointe-Claire, que le propriétaire, M. Charlebois, lui a lonée sous la réserve en sa faveur d'une moitié de la maison y érigée. Le plaignant [Charlebois] déclare, et d'antres témoins avec lui, qu'en effet il a ocenpé de temps à autre cette partie de la maison, qu'il avait meublée, depuis 1849, et qu'il y allait surtout en été ainsi que d'autres membres de sa famille : que, le 17 décembre 1850, le désendeur, Allard a sorcé l'entrée d'une porte extérieure qui donnait ouverture à la portion de la maison dont Charlebois avait fait réserve, ainsi que d'une autre porte pratiquée dans une cloison du logement d'Allard, etc., par laquelle pouvait s'établir une communication directe avec la porte extérienre de sortie, plus haut mentionnée.

Le bail de la serme était un bail verbal Le défendeur, (sans admettre corte réserve des deux portes en question reclamée par L. Charlebois, et qu'il appuyait de son témoignage.) l'audition des témoins de la poursuite clant terminée, soutient :

Que le défendeur n'a pas été convaincu du délit énoncé dans l'acte d'accusation et qu'il doit être renvoyé absous de la plainte:

1 ? Parceque le plaignant n'a pas établi que le 17 décembre, il ait en la possession actuelle de la réserve prétendue, tel que le requiert la loi, lorsqu'il s'agit de la commission du delit d'entrée violente et de vive force dans une maison occupée, et qu'on allègne l'expulsion de l'occupant.

2 º Parceque la plainte actuelle pour forcible entry, se fondant sur la loi commune, devait avoir été sontenue de la prenve d'une violence telle qu'elle ent pu équivaloir à une infrac tion publique de la paix (a public breach of the peace), et qu'elle ne l'avait pas été. Citation de Archbold's Practice à l'appui de ces deux moyens. La cour ordonne de passer outre.

Le désendeur met en preuve les saits sui-

Que, depuis octobre 1849, jusqu'à la sin de janvier 1850, il avait usé librement du droit

lui simultanément ; que ce ne sut qu'à la sin de janvier 1850, que celui-ci (Charlebois,) condamna ces deux portes en les barrant à fer et

Le désendeur, en soumettant cette preuve au jury, avuit soutenu qu'ayant été en possession ouverte et paisible, avec l'acquiescement du propriétaire, des deux portes en question, trois mois durant, à compter de son entrée sur la ferme, il en avait acquis par là la jouissance, et que le pluignant seul était coupable de voie de fait en lui en interceptant le passage, malgré la prétention d'une réserve ; que cette jonissance du désendeur était une possession à laquelle le plaignant n'avait pas en le droit de mettre obstacle par une voie de fuit ;-que le désendeur, en ce cas, avait pu legalement rouvrir les portes qu'avait barrées le plaignant, et qu'en levant cet obstacle il n'avait fait autre chose qu'un acte de cette même possession déjà acquise ;--que la violence excreée par le plaichal Narvaez, n'ont pas voulu s'en passer, et glant ne pouvait le constituer en droit de poursuivre correctionnellement le défendeur; qu'au surplus, en ce cas, le plaignant aurait du mauvais augure, de nous prédire les plus af adopter un recours au civil pour se procurer freuses calamités pour un avenir très-prochain. la possession convenue, et qu'il n'avait pas le droit de se considérer lésé criminellement de ce que le défendeur n'avait fait que continuer sa possession: ce qu'il est, d'ailleurs, tonjours

La cour, sans adhérer à ces principes adressa an jury one charge comportant one expresdéclaré coupable," et condamné à un emprisonnement de 15 jours.

M. Coursol pour le plaignant.

M. Derome pour le défendeur.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

TROUBLES DANS LA NIÈVRE. - Le Journal de la Nièvre, (France) du 18 mars, raconte ainsi que tiré d'une localité quelconque des trois des tronbles qui ont éclate à Saint-Amand en Puisaye: " Samedi dernier devaient avoir lieu les operations dustirage an sort des jeunes gens de la classe de 1850. Le maire de cette commune avait remarque depuis plusiems jours une agitation pen ordinaire dans la population. le premier est maintenu. Il y avait outrage Il était informe que les socialistes de l'endroit avaient formé le projet de faire du scandale le jour du tirage par les moyens en usage parmi ces messieurs, c'est-a-dire promenades bruyuntes, chants soi-disant patriotiques, etc., qui on: partout le privilège de jeter l'inquiétude et le désordre. Le maire avait donc pris un arpromettent sécurité pour l'avenir malgré que rêté pour interdire tonte manifestation bruyante. Au mépris de cette arrêté, une manifestation pucifique, c'est le terme à la mode, avait été organisée. Un groupe d'individus, précédés d'emblémes séditionx, tels que niveaux égalitaires, devises tirées des doctrines plus ou moins socialistes, a parcouru la ville, hurlant la Marseillaise, et vociferant toute es-

" Le maire, contre lequel la colère des groupes paraissait être dirigée, aurait été contraint de se retirer chez lui et de s'y barricader pour résister à l'irruption des gens qui voulaient violer son domicile. Des arrestations avaient d'abord été saites, mais l'autorité et la force publique auraient été outrageusement méconnues et les prisonniers délivrés.

" Le prefet, accompagné d'un peloton de chasseurs, est parti hier matin de Nevers pour Cosne; de là il doit se rendre à Saint-Amang Nous ne doutous pas que force ne reste bientôt à la loi, si déjà tout n'est rentré dans l'ordre. L'arrondissement de Cosne a sur les antres arrondissements le triste avantage d'être sans cesse travaille par l'esprit de rebellion, qui se traduit souvent en émeutes et en scènes scandaleuses de tout genre. C'est ainsi qu'il y a peu de jours la ville de Cosne offrait le hidenx spectacle d'une mascarade dégoûtante, mettant en scène le chefde l'Etat, auquel on saisait subir les insultes les plus ignomineuses, scones qui se seraient prolongées toute la journée, si, dès l'origine de cette orgie, l'autorité n'avait sait arrêter les principaux auteurs de la mascarade."

Nous sommes dans la nécessité de prévenir un certain nombre de nos abonnés retardataires qu'ils ne doivent pas differer plus longtemps de nous faire parvenir le montant des arrérages de leur sonscription aux Mélanges Religieux. Piusieurs devrout même comprendre que l'indulgence qu'ils n'ont jamais manqué d'obtenir de notre part, doit nécessairement, pour enx aussi bien que pour nous, avoir un terme.

ANNONCES.

IN jeune monsieur qui désirerait embras ser la carrière du barreau, trouverait une position avantageuse du côté de son avancement professionnel dans le cabinet d'un avocat pratiquant de cette ville, particulièrement s'il avait fait un cours régulier d'études. S'adresser pour renseignements au Rédacteur-en-Chef des Mélanges Reli-

Montréal, 11 Avril 1851.

Na besoin de soixante maçons pour la construction du Nouveau Collége de St. Hyacinthe; les travaux commenceront le 20 Avril.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom Pension Privie, est sise à l'extrêmité supérieure a c la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au Ro-7. Les familles, et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout tens des chambres conveniablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions déstrables. L'établissement a vue sur le fleuve et rémut à la beantó du site les avantages de la centralité, du veisi-